



HAL
open science

L'olivier, présent-absent des paysages héraultais

Lucette Laurens, . Conseil Général de L'Hérault

► **To cite this version:**

Lucette Laurens, . Conseil Général de L'Hérault. L'olivier, présent-absent des paysages héraultais. 2009, pp.75-82. hal-02656332

HAL Id: hal-02656332

<https://hal.inrae.fr/hal-02656332>

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'olivier, présent-absent des paysages héraultais

Lucette Laurens*

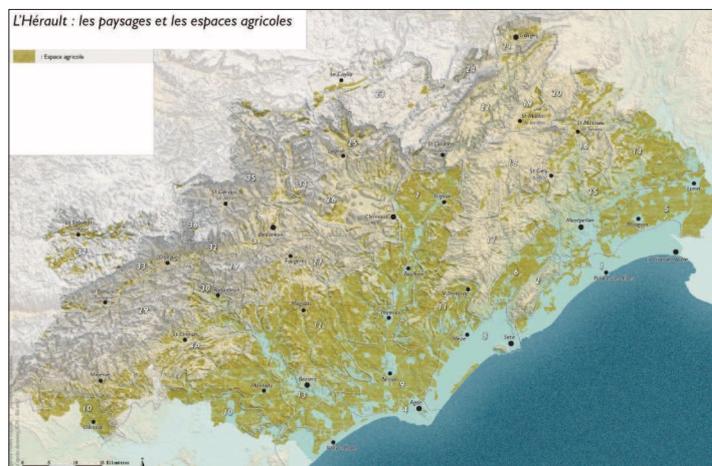


Aujourd'hui encore l'olivier est un grand symbole présent-absent des paysages héraultais. Présent dans le sens où on le rencontre un peu partout sur le territoire départemental, absent car il caractérise très peu les paysages agricoles, si ce n'est sur quelques espaces réduits.

Ce constat actuel trouve en partie son explication dans les évolutions de cette culture au cours des décennies passées, marquées par des épisodes climatiques destructeurs, des évolutions des systèmes agricoles et des réalités commerciales défavorables à l'olivier. Mais l'olivier est toujours présent car il a résisté, bien qu'en partie oublié, ou peut être grâce à cet oubli. C'est donc cette présence singulière qui va m'intéresser ici.

L'olivier n'est pas un marqueur des paysages dans l'Hérault

Le département de l'Hérault se caractérise par un vaste espace agricole qui couvre environ un tiers de sa surface totale (206 300 ha sur un total de 622 000 ha). Cet espace se trouve surtout concentré dans les basses vallées de l'Hérault et de l'Orb d'une part, et dans la région de Lunel d'autre part. D'autres secteurs de plaine, isolés au milieu des reliefs calcaires apparaissent, comme la plaine de Fabrègues à l'ouest de Montpellier ou des petits bassins dispersés par exemple au nord de Montpellier (Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Martin-de-Londres, cf. carte n° 1).



Carte n° 1. Source : DIREN Languedoc-Roussillon

Dans son travail d'inventaire paysager de l'Hérault, la DIREN a dégagé plusieurs entités paysagères individualisées par des enjeux spécifiques. L'olivier y est très rarement cité, bien qu'il donne lieu à une production actuellement en croissance.

L'olivier est seulement mentionné dans trois entités paysagères, et seulement comme une production et un arbre annexes :

- les gorges de l'Hérault : de rares terres cultivables en vignes, oliviers et céréales,
- la plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac : domination de la vigne avec des « poches » d'oliviers,
- les vignes et garrigues du Minervoises et du Saint-Chinianais : quelques petits terroirs viticoles isolés par la garrigue ainsi que quelques vergers d'oliviers.

A *contrario* à une échelle plus fine, l'olivier est mobilisé quand il s'agit de mettre en évidence voire de créer les éléments identitaires d'une micro-région. Le pays Cœur d'Hérault est symbolique de ce type de construction sociale dans lequel ces nouveaux territoires cherchent à se construire une identité et une légitimité vis-à-vis des espaces environnants ou de certains sous-ensembles qui les composent et qui bénéficient d'une notoriété plus forte. L'olivier est, dans un premier temps, relié à des lieux connus, par exemple Saint-Guilhem-le-Désert : « Ici, au cœur de ces falaises abruptes, l'homme a durant douze siècles façonné le paysage, aménageant sur le flanc des collines des voies d'accès, cultivant en terrasse l'olivier, utilisant l'eau du ruisseau Verdus pour actionner les moulins » (Pays Cœur d'Hérault, 2006).

Dans la suite de cette plaquette promotionnelle, l'olivier est présenté comme un élément paysager, ayant débouché dans cette partie de l'Hérault sur une spécialisation ! On nous dit qu'il est intégré dans quatre modes d'organisation de la production :

- le complantage, visible autour de Saint-Jean-de-la-Blaquière et de Pégairolles-de-l'Escalette,
- la culture en terrasse, illustrée par le cas de Saint-Guilhem-le-Désert où elle a été intégrée, il y a quelques années, dans une réflexion sur le devenir touristique de ce site majeur (Opération grand site),
- l'olivette, révélant une dynamique de spécialisation plus ou moins ancienne,
- les alignements en bordure de champ et de route, considérés comme des vestiges d'un temps passé, de l'âge d'or de l'oléiculture.



Au travers des traces héritées, de la remise en culture de certaines parcelles, de la création de nouveaux vergers, l'olivier peut apparaître comme un repère identitaire de certains micro-territoires. Ceci se fait d'autant plus facilement que l'individualisation de ces espaces prend appui sur un patrimoine variétal spécifique. Ainsi, une partie de la recherche en agronomie et en biologie travaille sur l'identification des variétés dont on peut établir le lien avec un territoire donné, par exemple dans l'Hérault la Moufla, la Clermontaise, la Rougette de l'Hérault, l'Olivière, la Ménudal, sans oublier des variétés revendiquées par des territoires plus larges, telles la Lucques, l'Amellau, la Verdale de l'Hérault et la Picholine du Languedoc.

C'est en suivant cette logique que le pays Cœur d'Hérault est partie prenante d'un projet de création d'une route de l'olivier dans le département. Il s'avère que ce projet est difficile à mettre en place, car les territoires oléicoles sont dispersés, éclatés et parfois vécus comme concurrents. L'olivier est sans conteste mobilisé pour les symboles qu'il véhicule, dans un contexte particulier marqué par une très forte croissance démographique et urbaine. On a le sentiment d'une société à la recherche de repères.

On ne peut que constater ce déphasage entre une production globalement marginale et une mobilisation de l'olivier dans différents types de projet de développement local. D'après la carte n° 2, l'Hérault est bien identifié comme un département oléicole. Pour autant, il ne concerne qu'un nombre minime d'exploitants agricoles, tout en sachant que la production oléicole n'est pas seulement une production pratiquée par des agriculteurs.

Le recensement général agricole de 2000 nous apprend que 1080 exploitations toutes catégories

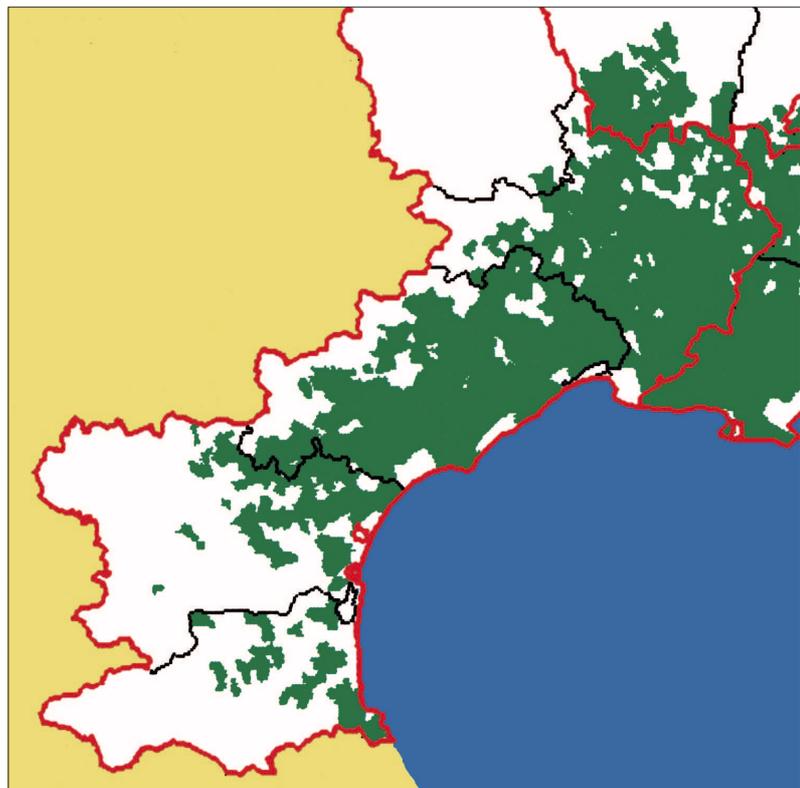
confondues pratiquent l'olivier comme une de leurs cultures principales (soit 831 ha), dont 457 exploitations professionnelles (soit 411 ha). Je n'ai retenu que les cantons où l'on dépasse la dizaine d'unités ou d'hectares, cf. tableau n°1.

Malgré ces données qui, dans l'absolu, traduisent un potentiel de production, les surfaces cumulées atteintes ne peuvent pas marquer les paysages, sauf dans le cas du Cœur d'Hérault où l'on observe une continuité dans l'espace entre Lodève, Gignac, Aniane et Clermont-l'Hérault. Comment comprendre cette absence de visibilité ?

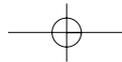
Continuité, permanence mais effacement et marginalisation : une place toujours secondaire pour l'olivier dans les systèmes agricoles héraultais

« Entre 1825 et 1875 la vigne se développe tellement en Languedoc qu'elle en chasse toutes les autres cultures » (J.-P. Pigeat, 2000).

L'analyse de J.-P. Pigeat permet effectivement de comprendre les dynamiques des systèmes agricoles du XIX^e siècle, qui vont progressivement se traduire par l'affirmation d'un système de monoculture viticole. Mais en prenant des documents plus anciens, notamment le cadastre napoléonien, on s'aperçoit d'une certaine continuité dans les positions respectives des différentes

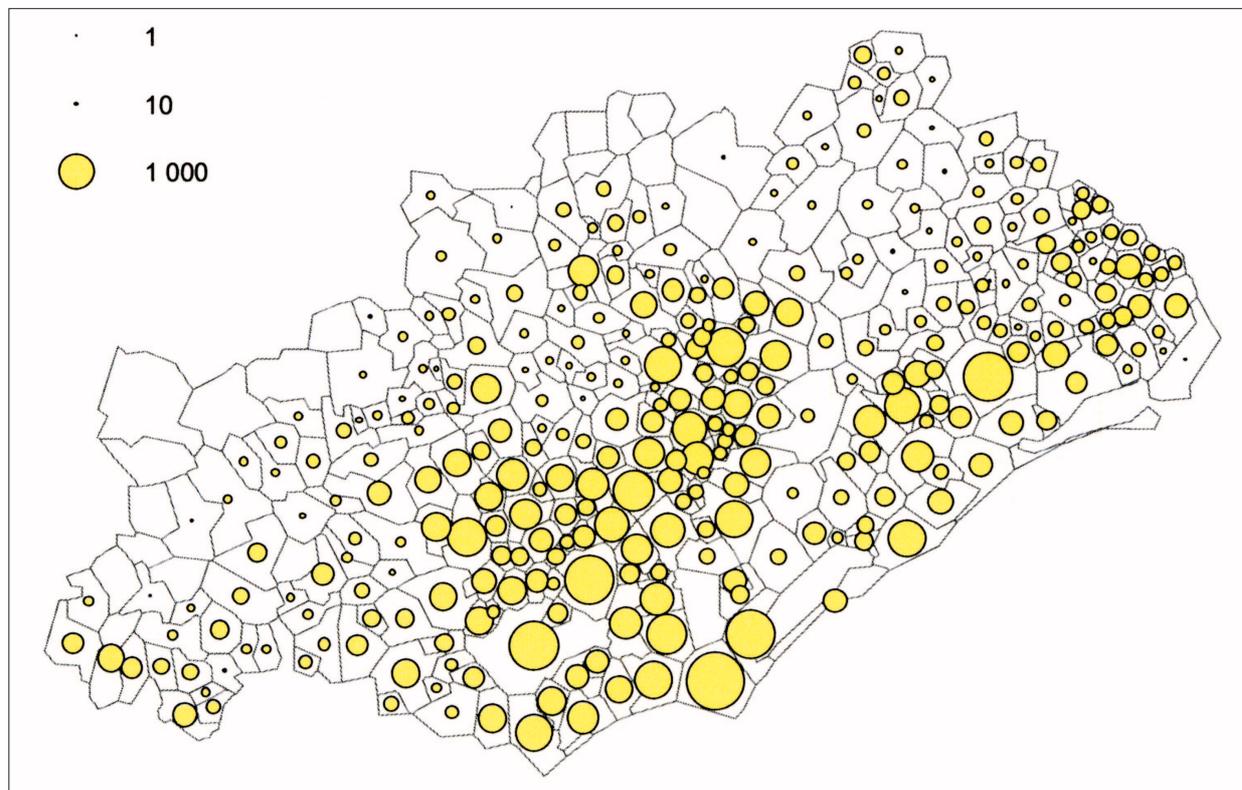


Carte n° 2 : Les communes oléicoles. Source : Duriez, AFIDOL, 2004

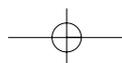


	Toutes exploitations		Exploitations professionnelles	
	Exploitations	Superficie (ha)	Exploitations	Superficie (ha)
Aniane	41	29	12	12
Capestang	21	27	12	15
Castries	65	37	29	22
Claret	27	15	16	10
Clermont-l'Hérault	72	39	18	9
Gignac	169	95	87	38
Lodève	143	115	49	45
Lunel	52	44	17	19
Les Matelles	36	47	17	30
Mèze	39	41	11	21
Montagnac	44	41	19	19
Murviel-lès-Béziers	18	11	10	8
Olargues	37	13	18	8
Olonzac	54	30	33	18
Pézenas	23	39	10	30
Pignan	48	23	7	9
Roujan	19	27	10	9
Saint-Chinian	37	15	22	11
Saint-Martin-de-L.	19	16	6	5
Servian	20	16	14	11

Tableau n°1 : Localisation cantonale des exploitants et des surfaces oléicoles en 2000 -
Source : RGA 2000



Carte n°3 : Les surfaces cadastrales viticoles par commune au début du XIX^e siècle (en ha). Source : cadastre napoléonien.



productions ou, en tout cas, des surfaces consacrées à ces spéculations agricoles. Qu'est-ce qui caractérisait cette agriculture ? Sous quelles formes était présent l'olivier ?

L'ensemble des cartes reproduites ici sont issues du traitement des données cadastrales du début du XIX^e siècle, regroupées au niveau communal. Leur lecture demande une certaine vigilance car la technique des cercles proportionnels pourrait laisser penser à une possible comparaison entre les différentes cartes. Ce n'est pas nécessairement le cas car les surfaces cumulées n'ont parfois rien de comparables (cf. les deux cartes qui suivent). Il faut donc être vigilant sur les légendes. Je m'attarderai essentiellement sur les deux catégories dans lesquelles l'olivier est explicitement mentionné. Cependant, il me semble légitime de visualiser l'état des surfaces viticoles à la même période (cf. carte n° 3).

Bien que l'on soit en ce début de XIX^e siècle avant la grande période de plantation de la vigne, on observe malgré tout une présence maximale sur le territoire départemental, même dans les communes les moins propices à cette culture. Les maladies successives, qui vont apparaître dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, auront un effet très sélectif quant à la répartition communale. La vigne sera abandonnée dans les terroirs les plus défavorables d'un point de vue climatique, ainsi que dans ceux où les terres ont globalement une faible valeur agronomique. Les secteurs de plaine et de vallée apparaissent déjà très nettement et préfigurent la spécialisation des décennies à venir. Par ailleurs, tous les auteurs spécialisés sur cette période s'accordent pour admettre que la vigne du début du XIX^e siècle était complantée d'arbres fruitiers, dont des oliviers. Le cadastre ne le mentionne tout de même pas, à l'inverse de la catégorie « Terres labourables et oliviers ».

Si l'on s'arrête sur la catégorie « Terres labourables et oliviers », carte n° 4, l'olivier serait présent partout, avec des lieux de prédilection qui, semble-t-il, ne se voient plus aujourd'hui dans les paysages. Cette catégorie est difficilement interprétable en ce qui concerne l'olivier car elle mélange visiblement des terres labourables classiques et des terres labourables effectivement complantées d'oliviers (cf. les communes où l'olivier n'a assurément jamais pu pousser, c'est-à-dire les communes de montagne, hors zone climatique méditerranéenne, que ce soit dans la montagne Noire, le Somail, le Caroux et l'Espinouse, le Larzac méridional). Pour autant, la réalité du complantage était suffisamment prégnante pour être inscrite dans une catégorie fiscale et nous donner aujourd'hui une idée de la diffusion large de la culture de l'olivier.

Ces lieux de prédilection sont par ailleurs déjà, dès le début du XIX^e siècle, les communes sur lesquelles l'implantation d'olivettes va être la plus forte et la plus durable (cf. carte n°5). On y retrouve le secteur de l'est et de l'ouest de Montpellier et de Lunel, la moyenne vallée de l'Hérault, l'extrême sud-ouest du département en bordure des Corbières, du Minervois et du Narbonnais, là même où vont se créer près d'un siècle plus tard les principales coopératives oléicoles

(Villevieille dans le Gard à proximité de Sommières, Pignan à l'ouest de Montpellier, Claret, Lodève, Roquebrun, Saint-Chinian, un ensemble de coopératives dans la moyenne vallée de l'Hérault – Clermont-l'Hérault en 1921, Aniane en 1918, confiserie coopérative de Saint-Jean-de-la-Blaquière en 1947 –, Bizes-Minervois dans l'Aude). Il restera peu de choses de cet embryon de spécialisation et d'organisation qui ne résistera pas aux aléas climatiques successifs (notamment le gel de 1956) et au contexte économique concurrentiel (autres sources de matières grasses, autres pays producteurs d'huile d'olive).

Ces deux cartes offrent deux images contemporaines d'une même production. Elles annoncent, au début du XIX^e siècle, une production en cours de structuration, bien qu'elle ait déjà, notamment au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, subi des revers climatiques (1709, 1728, 1740, 1745, 1755, 1788-1789, 1819, 1846, 1885) qui l'ont fragilisée. La suite des événements fera que l'oléiculture dans l'Hérault restera une production complémentaire d'autres spéculations agricoles, et ce malgré les efforts entrepris pour structurer la filière autour de coopératives dans la première moitié du XX^e siècle.

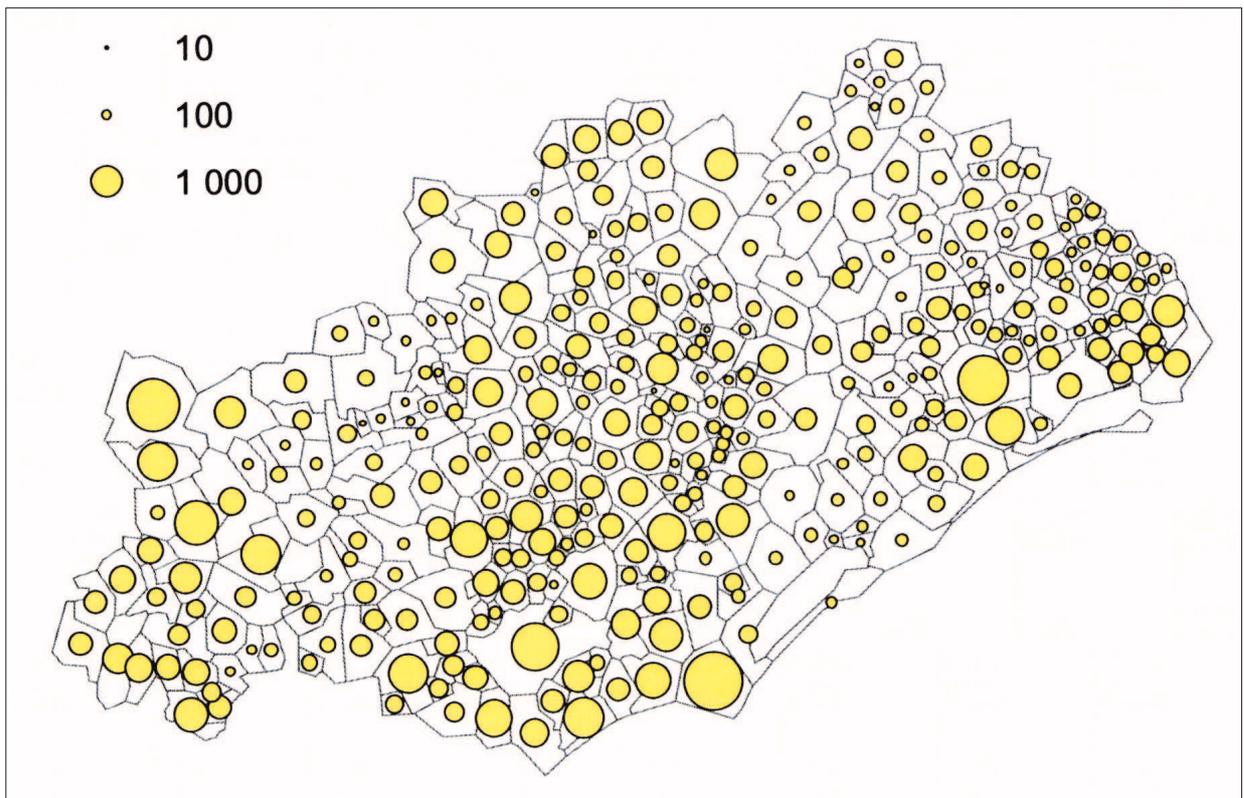
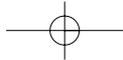
L'olivier reste jusqu'à ce jour dans l'Hérault le symbole et le marqueur de la polyculture, du complantage, de la complémentarité entre différentes productions. Ceci était révélé, dans le cadastre napoléonien, par la présence d'un grand nombre de petits moulins à proximité des aires de production (189 au total déclarés dans le registre napoléonien). À titre d'exemple, on relève :

- Canton d'Aniane : Aniane : 5 moulins ; Saint-Guilhem-le-Désert : 4.
- Canton de Clermont-l'Hérault : Clermont-l'Hérault : 4 ; Ceyras : 2 ; Saint-Félix-de-Lodez : 1 ; Nébian : 2 ; Paulhan : 2.
- Canton de Gignac : Gignac : 1 ; Arboras : 1 ; Montpeyroux : 7 ; Saint-André-de-Sangonis : 2 ; Saint-Bauzille-de-la-Sylve : 1 ; Saint-Jean-de-Fos : 1 ; Saint-Pargoire : 2 ; Le Pouget : 1 ; Jonquières : 1.
- Commune de Pézenas : 13.
- Commune de Lodève : 1.
- Commune de Saint-Jean-de-Buèges : 2.

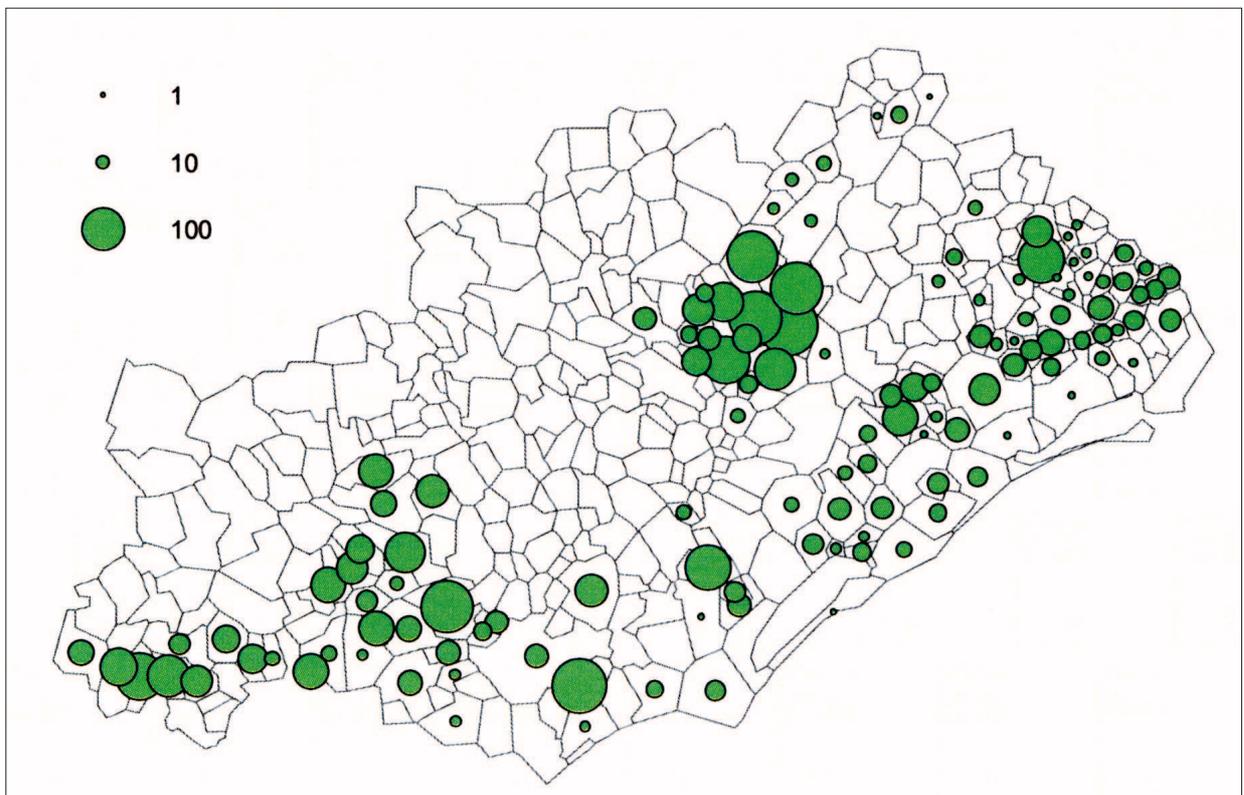
Absence et présence de l'olivier dans l'Hérault, une ambiguïté symbolique et spatiale

La place de l'olivier dans l'Hérault est donc ambiguë si l'on met en perspective sa dynamique économique actuelle et la réalité de cette filière d'une part, sa place dans les paysages et sa mobilisation dans les processus de développement local d'autre part. L'olivier est à la fois présent et absent, tantôt ignoré, tantôt mobilisé, voire surinvesti, omniprésent dans les discours et les actions ; bref un arbre complexe.

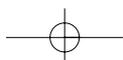
Absent par son effacement et son oubli progressif non seulement en raison des difficultés déjà énoncées, mais aussi par le fait qu'il a été progressivement



Carte n° 4 : Les surfaces cadastrales déclarées en terres labourables plus oliviers par commune au début du XIX^e siècle (en ha). Cadastre napoléonien.



Carte n° 5 : Les surfaces déclarées en olivettes par commune au début du XIX^e siècle (en ha). Cadastre napoléonien.



cantonné aux sols les plus pauvres, aux collines sèches et aux sols ingrats de la plaine. La marginalisation est certes économique et sociale, mais elle est aussi territoriale. En effet, on trouve aujourd'hui des traces de la présence de l'olivier sur les anciennes terres agricoles sèches et pauvres, laissées à l'abandon depuis plusieurs décennies. Il est redécouvert, soit en raison d'un nouvel intérêt économique, mais plus certainement en lien avec les dynamiques de spéculation foncière et immobilière qui génèrent de nouvelles valeurs pour ces espaces, en liaison avec la quête d'un cadre et d'une qualité de vie.

Ce passage de l'absence à la présence s'accompagne d'un nouveau positionnement de l'olivier qui devient l'expression d'enjeux contemporains, individuels et collectifs (cadre de vie recherché dans le développement de l'habitat pavillonnaire, gestion collective du risque incendie arbitrée par les collectivités locales dans la mise en œuvre des documents d'urbanisme par exemple). La présence d'aujourd'hui n'a pas du tout le même sens que celle d'hier. Elle a été rendue possible par ce temps d'absence qui en fait un arbre et des espaces disponibles, susceptibles d'être investis et appropriés par de nouveaux acteurs.

L'olivier dans l'Hérault se caractérise en apparence par un télescopage entre des matérialités contradictoires, production *versus* cadre de vie. La réalité est plus nuancée car l'olivier inclus dans des projets individuels de cadre de vie peut se retrouver dans des dynamiques économiques au moins domestiques. La rencontre entre ces deux réalités est possible au travers d'une filière qui permet encore aux amateurs, aux passionnés d'obtenir une valorisation économique de leurs arbres (ils sont encore en majorité membres des coopératives oléicoles, adhésion peut-être remise en cause du fait d'une montée des exigences en matière de traçabilité par exemple). L'évolution actuelle de la filière vers la professionnalisation et l'intensification pourrait peut-être à terme conduire vers une césure dans la reconnaissance sociale de l'olivier, une marginalisation des amateurs et passionnés. La période actuelle est en ce sens très intéressante car il existe encore une large palette d'évolutions possibles. Beaucoup reste encore à créer.

L'ambiguïté est également spatiale dans la mesure où l'intérêt actuel porté à l'olivier s'accompagne de la redécouverte de certains espaces oubliés, voire la création de nouveaux espaces. Dans un cas comme dans l'autre, cela revient à redonner une place, une valeur à des espaces abandonnés, oubliés, marginalisés. Cette nouvelle réalité est tributaire de la forte croissance démographique de la région et de l'étalement urbain, par ailleurs aujourd'hui combattu dans les documents d'urbanisme. Globalement dans ces documents de planification et de gestion de la croissance urbaine, une grande attention est portée à ces espaces apparemment libres et disponibles. Ce n'est pas tant leur valeur économique que le souci d'asseoir le contrôle social sur ces espaces qui motivent l'ensemble des acteurs. De ce fait, la redécouverte de la présence d'un arbre symbolique tel l'olivier sur ces terres mobilise nombre d'acteurs, collectivités locales, associations de défense du cadre

de vie, coopératives de transformation à la recherche de nouveaux volumes de production, promoteurs immobiliers. La simple présence physique de ces arbres génère de nouveaux enjeux, stimule des projets contradictoires, opposés. Ces derniers sont extrêmement complexes à négocier car ils mettent en vis-à-vis la réalité de la propriété privée et celle de l'intérêt collectif. Il faut reconnaître que la propriété privée dans ces espaces a reculé en raison de l'abandon de la valorisation économique, au point qu'il est parfois difficile d'identifier les propriétaires. À l'inverse, l'intérêt collectif n'a cessé de se renforcer, au nom de la préservation du cadre et de la qualité de vie, de la maîtrise de certains risques tels les incendies, du maintien de l'ouverture de ces espaces, qui sont avant tout des espaces récréatifs. Ces terrains privés sont de plus en plus considérés comme des biens collectifs, qui deviennent objets de nombreux regards, attentes, pratiques et usages.

À l'image du domaine du Mas Dieu (à l'ouest de Montpellier), l'olivier peut également être considéré comme une alternative à des projets socialement inacceptables (décharge par exemple). Par sa seule présence physique et son intégration dans des projets économiques individuels et collectifs, il inscrit un usage social dans l'espace et stabilise une occupation. L'olivier, comme d'autres productions agricoles, est intégré de ce fait dans des actions collectives de gestion d'espaces vacants, dont la finalité économique est mise au service de cette volonté de contrôle social de l'espace vécu, du quotidien. L'exploitation des oliviers est à la fois portée par les agriculteurs, mais aussi par les autres usagers de ces espaces qui y voient un excellent moyen de protection contre des usages rejetés. La matérialité des oliviers renaît actuellement en raison de cette très forte demande sociale vis-à-vis des espaces ruraux qui permet de voir se développer des projets de rénovation d'olivettes portés par des collectivités locales, telle la commune de Pignan.

L'ambiguïté est d'autant plus forte que se structurent aujourd'hui deux systèmes oléicoles, représentés par trois catégories de producteurs. À côté du système décrit précédemment, il en est un autre résolument économique passant par la création *ex-nihilo* de nouvelles zones de production, conduites de façon intensive et mécanisée, spécialisée (on utilise le terme de conduite arboricole de l'olivier : taille, mécanisation de la récolte avec machine à vendanger...). Le premier système est effectivement mis en œuvre à la fois par des amateurs et des professionnels traditionnels. Ces exploitants peuvent d'ailleurs ne pas être en harmonie, et rencontrer des difficultés dans l'application des nouvelles normes, telles la traçabilité. Cette diversité sociale est interpellée par la modernisation des entreprises de transformation, et notamment les coopératives, au point de la rendre difficile voire de l'empêcher. L'olivier n'est donc plus un mais pluriel aujourd'hui dans l'Hérault, au point que ces conceptions semblent s'éloigner l'une de l'autre et n'avoir plus grand chose en commun.

Le renouveau actuel de la présence et de l'exploitation



de l'olivier dans l'Hérault ouvre donc une ère nouvelle qui n'est pas sans risque. Quel avenir pour les nouvelles aires intensives de production, semblables aux grandes régions de production dans le monde mais avec des caractéristiques qui rendent leur compétitivité incertaine ? Quelles perspectives pour les anciennes olivettes ? Seront-elles cantonnées dans des stratégies de gestion des espaces dans lesquelles la production n'est qu'un des paramètres parmi d'autres ? Bien difficile aujourd'hui d'avoir une opinion tranchée sur la durabilité de ces deux systèmes, sauf à retenir l'idée que les deux contribuent à la sortie de l'anonymat de l'olivier dans l'Hérault. La redécouverte de l'olivier, sa reconnaissance sociale reformulée, sa multifonctionnalité affirmée sont incontestables.

Entre son absence d'hier et aujourd'hui sa présence sociale et spatiale reformulée, l'olivier y a gagné de s'extraire de son oubli. Attendons et observons les multiples terrains oléicoles du département, afin de pouvoir valider les hypothèses qui m'ont servi à structurer cette réflexion.

L'analyse diachronique de l'olivier dans l'Hérault est stimulante car elle permet de faire apparaître la spécificité historique de cet arbre et sa diversité sociale et spatiale actuelle. Il est effectif que le département de l'Hérault n'a jamais été un grand département oléicole. Malgré tout, l'olivier a toujours été présent dans les systèmes agricoles de l'époque moderne et contemporaine, au point de marquer les paysages de certaines micro-régions. Les événements climatiques et les réalités économiques ont cependant provoqué un déclin certain au point de provoquer son effacement des paysages. La période actuelle est marquée par une redécouverte, un regain d'intérêt qui rend l'olivier plus visible, tout en diversifiant ses usages et ses positions. Il est aujourd'hui plus présent dans les paysages, mais en même temps plus divers et complexe que jamais. L'olivier connaît de ce fait une nouvelle transition qui est en train de lui donner un statut qu'il n'avait encore jamais connu. L'olivier se trouve donc au cœur des dynamiques et des bouleversements sociaux et spatiaux que connaît aujourd'hui l'Hérault dans son évolution vers une société urbaine.

Bibliographie

AME, 2003, *Paysages de vignobles, guide pratique*, AME, Montpellier, 64 p.
Andréani R., Miche H. (Éd.), 2006, *Hautes et basses terres languedociennes, mélanges offerts à Yvette Maurin*, Publications de l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, Montpellier, 342 p.
David P., 1996, *L'olivier de Saint-Benoît d'Aniane*, Arts et

traditions rurales, Éd. Lacour-Colporteur, Nîmes, 257 p.
Pays Cœur d'Hérault, 2007, *Olives, vignes et patrimoines en Cœur d'Hérault*, Brochure, Site internet du Pays.
Pigeat J.-P., *Les paysages de la vigne*, Solar, Paris, 2000, 159 p.
Ricciardi-Bartoli F., 1998, *La route de l'olivier en vallée de l'Hérault*, Éd. Études et communication, Esparon, 96 p.

Notes

* INRA-SAD-UMR Innovation, Montpellier.
laurens@supagro.inra.fr

